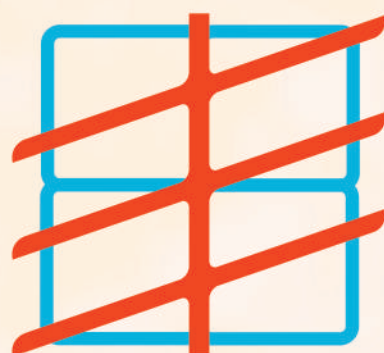




10^e
Congrès
A&i
UNSA
Lyon 2025

Placer l'humain au cœur
de nos métiers



A&i
UNSA

Élus et conseillers syndicaux A&i UNSA : une garantie pour les personnels d'être bien représentés

Des militants formés et à l'écoute de leurs collègues.

Des administratifs qui représentent et défendent les intérêts des personnels administratifs.

Des militants qui connaissent la réalité des conditions de travail au sein des services.

A&i UNSA, le syndicat ultra majoritaire des personnels administratifs

**Adhérent·e
je suis**

informé·e
entendu·e
accompagné·e
représenté·e
conseillé·e
soutenu·e
défendu·e

A&i UNSA revendique :

- L'augmentation du point d'indice.
- La poursuite du repyramidage des effectifs jusqu'à la répartition de 20% en C, 50% en B et 30% en A.
- Une meilleure qualité de vie au travail.
- L'accès au télétravail dans le respect de l'accord-cadre.
- Le respect du temps de travail.
- Le maintien d'un dialogue social.
- Le maintien du statut.
- La corrélation entre les missions exercées par les agents et leur corps.
- L'augmentation de l'IFSE pour atteindre à minima la moyenne interministérielle.

A&i UNSA revendique particulièrement pour les personnels contractuels :

- La reconnaissance de leur investissement.
- Des contrats de 12 mois dans le corps correspondant aux missions exercées.
- Un recrutement spécifique en tant que fonctionnaire.
- Le virement de leur paie en temps et en heure.
- Un régime indemnitaire.



Placer l'humain
au cœur de nos métiers

Ouverture du Congrès

- 4 **Accueil des congressistes**
« Fiat congressus et facta est congressus »

les Commissions

- 5 **Vérification des mandats et votes**

La Commission de contrôle des mandats et opérations de vote s'est exprimée

- 6 **Contrôle des comptes**

La Commission de contrôle des comptes s'est réunie le 2 juin 2025

le Rapport Financier

- 7 **Complément au rapport**

Le complément au Rapport financier s'inscrit dans un contexte difficile

le Rapport d'Activité

- 8 **Complément au rapport**

« Être acteur, actrice de son propre changement »

la Table Ronde

- 11 **Les interventions**

A&I UNSA 30+1 ans : partenaire toujours, entre ambitions et interrogations

la Résolution Générale

- 13 **2025 > 2029**

Placer l'humain au cœur de nos métiers

les Statuts du syndicat

- 17 **Vie syndicale**

Le projet voté de modifications des statuts

l'Entretien

- 18 **UNSA Éducation**

Morgane Verviers : « Vous êtes indispensables au service public éducatif ! »

la Conclusion

- 20 **Le Congrès**

Conclusion de Dominique Chassagne, nouveau secrétaire général

- 23 **Le nouveau secrétariat national**

Le nouveau secrétariat national
Une grande et belle équipe !

- 24 **les Contacts**

BN, SA et TA

- 25 **la Fiche Pratique**

Grilles indiciaires des 3 corps
de la filière administrative

Zoom sur le Congrès

À plus d'un titre, une revue complète se justifie pour revenir sur un congrès qui compte certainement parmi les plus riches depuis la création de notre syndicat.

Une dixième édition tout d'abord, cela se fête !
Un anniversaire : les 30 + 1 ans d'A&I UNSA, cela ne nous rajeunit pas, mais notre syndicat a fait son bonhomme de chemin...



C'est également la première fois qu'A&I UNSA organise une table ronde durant son congrès. Jean-Yves Rocca et Charles Dauvergne nous ont offert une plongée dans l'histoire d'A&I UNSA, tandis que les différentes intervenantes et intervenants nous ont permis de réfléchir à la fois sur la place d'A&I UNSA au sein de notre fédération l'UNSA Éducation et sur l'avenir des EPLE.

Une première encore, car, si nous avons été accueillis chaleureusement en terre lyonnaise, « tout le monde peuvent pas être de Lyon, il en faut ben d'un peu partout », les trois sections académiques de la région AuRA ont œuvré à l'organisation. Nous remercions les militantes et militants des sections clermontoise, grenobloise et lyonnaise ainsi que la cheffe d'orchestre Marie-Ange De Marinis et le directeur musical Jean-François Tarrade.

Pourquoi la ville de Lyon ? On peut bien évidemment retenir la notion de confluence ou de façon plus rabelaisienne sa gastronomie. Mais il faut savoir que Lyon a été le terrain de jeu du « gone » Jean-Marc Bœuf, ancien secrétaire général qui, comme son adjoint Philippe Mesnier, a laissé la barre du navire A&I UNSA pour voguer vers de nouveaux horizons.

Nous adressons aujourd'hui au nouveau capitaine, Dominique Chassagne, tous nos vœux de réussite pour « placer l'humain au cœur de nos métiers ». Reprenons la devise de la ville de Lyon en citant Cicéron « Virtute duce, comite fortuna » [Avec la chance pour compagne et le courage pour guide].

Durant ces 3 jours de congrès, des militantes et militants des sections académiques A&I UNSA ont échangé, travaillé afin de rendre nos mandats « clairs comme du beaujolais ». Temps de travail, avenir des missions en EPLE, réorganisations des services, vie des sections académiques, que de sujets sur lesquels les congressistes se sont exprimés.

Ce fut un congrès riche en émotions et en débats dont je vous laisse découvrir les moments forts.



Virginie Brun
Secrétaire générale adjointe
A&I UNSA

la Revue



Directeur de la publication - Dominique Chassagne
Chargé de la publication - Virginie Brun
Rédactrice en chef - Delphine Zucconi

Photos couverture : © studyeuxproduction.fr
Réalisation : Yellowstone-design
Impression : Compédit Beauregard

CCPAP : 0228 S 06372
Abonnement annuel : 15 € (4 numéros)

A&I UNSA
Courriel : aeti@eti-unsa.org
Site : www.aeti-unsa.org

« Fiat congressus et facta est congressus »

« Que le congrès soit et le congrès fut ! »

Tout d'abord, loin de moi et de mes collègues organisateurs de ce 10^e congrès national la moindre prétention de se prendre pour les démiurges que nous ne sommes évidemment pas, encore moins d'avoir pu avoir la moindre volonté de porter atteinte à notre absolu principe de laïcité, pilier de notre république et de notre syndicalisme.

Mais reconnaissons quand même que cette formule qui, comme vous l'avez reconnue, est (*habilement, si si...*) empruntée au chapitre 1 de la Genèse, est considérée par les fidèles comme la première parole de Dieu dans le récit de la création du monde... pourrait nous interpeller nous laïcs, à la conclusion de ce 10^e congrès.

Certes et heureusement chaque nouveau congrès ne se veut pas être un commencement, une nouvelle genèse, une table rase du passé. Il n'est pas, il n'a jamais été question du moins pour ce congrès de construire un nouveau monde syndical qui partirait de zéro.

Mais et si l'on veut se complaire dans la métaphore religieuse, chaque nouveau congrès nous permet et se doit d'être l'avènement d'une nouvelle réflexion, d'analyses, de décisions, fruits de la nécessaire adaptation de notre organisation aux changements de plus en plus rapides de nos sociétés. Nous nous devons, nous syndicalistes, ou tout simplement humanistes, de cultiver cette conscience qui comme le disait Bergson est un trait d'union entre ce qui a été et ce qui sera, un pont jeté entre le passé et l'avenir.

Donc n'en déplaise à certains (je plaisante, mais j'ai des noms) il n'y aura eu ni crucifixions, ni jeux du cirque et encore moins de bénédictions et de couronnements. Jean-Marc Boëuf après les légitimes et méritées ovations qu'il a reçues, pourra profiter de sa retraite... sans stigmite et Dominique accéder à la fonction suprême de secrétaire général sans passer par les 14 stations traditionnelles avant d'affronter le ministère.



Ce temps de congrès, se voulait être un temps de réflexion, de décisions aussi. Il se voulait être cardinal pour A&I UNSA dans la perception commune que nous avons de notre futur proche et les orientations que nous avons à prendre pour assurer l'avenir et la pérennisation de notre organisation.

J'ai la prétention de penser que ce but est pleinement atteint et que ce fut un bon congrès tant sur le plan de l'affect avec le départ de plusieurs de nos personnalités et l'arrivée d'une nouvelle équipe, que sur le plan organisationnel.

Je remercie au nom de l'académie de Lyon et de nos collègues de Clermont et de Grenoble encore tous les congressistes pour leur présence, leur participation, leur bienveillance avec nos bénévoles qui ont essayé de leur apporter les meilleures conditions d'accueil tout en respectant l'argent des adhérents.

**Et pour en finir : Gones et Fenottes,
j'vous pète la miaille à toutes et tous !**

« Ne prenez pas peur ce n'est que du patois Lyonnais
qui correspondrait à : Je vous embrasse très fort. »



L'équipe A&I UNSA Lyon



A&I
UNSA
Lyon



Jean-François Tarrade
Secrétaire académique
A&I UNSA Lyon

A&I UNSA 30+1 ans : partenaire toujours, entre ambitions et interrogations



Table ronde animée par **Erwin Canard**, journaliste indépendant.

Les débats sont précédés d'une présentation des thématiques par des invités chercheurs, universitaires et secrétaires généraux de syndicats issus de la Fédération UNSA Éducation.



Les personnels représentés par A&I UNSA, quelle singularité ?

Ismaïl Ferhat, professeur des universités

Le professeur Ferhat souligne que, face à une désaffection du vote enseignant, les Attachés d'administration de l'État (AAE) et dans une moindre mesure les secrétaires et adjoints restent de bons élèves en termes de participation aux élections professionnelles, contribuant à faire de l'UNSA Éducation la première Fédération représentative des personnels autres qu'enseignants et d'A&I UNSA le premier syndicat des personnels administratifs.

Chose remarquable dans un monde enseignant où domine le diplôme d'enseignement supérieur, les adhérents A&I UNSA sont celles et ceux qui présentent le plus large éventail de diplômes. Par ailleurs, alors que leurs métiers en EPLE sont fortement percutés par la décentralisation, ils demeurent, tel que cela ressort de l'enquête conduite auprès d'eux, très attachés à leur statut de personnels de l'État.

Les interventions

Un peu d'histoire de notre syndicalisme

Benoît Kermoal, en charge du pôle social au CHA, centre de recherche, de formation et d'histoire sociale de l'UNSA Éducation.



Il est important de nous rappeler que la matrice de notre syndicalisme c'est le syndicat national des instituteurs et institutrices créé illégalement dès 1920, alors que les fonctionnaires n'auront formellement le droit de se syndiquer qu'en 1924.

À l'époque, 90% des instituteurs et institutrices sont syndiqués. La syndicalisation des autres personnels viendra plus tard, à partir de 1928 avec la création de la FEN. Il est à noter que l'histoire des syndicats de personnels administratifs

est mal connue et demeure un objet d'étude qui ne demande qu'à être exploré.

En tout cas, il est remarquable que ce soit un personnel administratif issu d'A&I UNSA, un attaché, Jean-Paul Roux, qui, dans les années 1980, conduira la mutation majeure qui fait de nous ce que nous sommes aujourd'hui : de la FEN, issue de la CGT en 1945, à l'UNSA Éducation, produit de l'éclosion de cette même FEN, en 1992.

A&I UNSA, pourquoi, comment ?

Charles Dauvergne et **Jean-Yves Rocca**, anciens secrétaires généraux d'A&I UNSA



Pour comprendre ce qui conduisit le SNAU (personnels administratifs C, B, A exerçant au ministère et dans les services académiques) et le SNIEN (personnels d'intendance, exerçant dans les établissements scolaires du second degré et les CROUS) à devenir A&I UNSA (qui se dénomma AGIR dans un premier temps) il est justement important de revenir au choc, très violent, de l'éclosion de la FEN en 1992.

Ce fut là l'élément décisif qui nous convainquit, devant le déchirement du monde enseignant, qu'il fallait, au-delà des seuls accords pour les

élections professionnelles, faire alliance. Nous avons essayé de construire un syndicat qui s'ancre clairement dans un statut interministériel, parce que nous avons quand même remarqué, et ce n'est pas médire des enseignants, que rester confiné dans les murs de l'Éducation nationale nuisait finalement à notre propre reconnaissance.

Travailler à l'Éducation nationale ne devait pas se traduire par moins de reconnaissance, moins de respect, moins de rémunération. C'est un travail de longue haleine, et qui continue aujourd'hui.

Travailler avec A&I UNSA, pourquoi et comment faire ?

Élisabeth Allain-Moreno, secrétaire générale du SE-UNSA (Enseignants, CPE, PSY-EN, AED et AESH)



Il y a beaucoup de points communs et beaucoup de revendications communes entre le SE-UNSA et A&I UNSA, dont une partie est la conséquence directe de la politique en place ces dernières années. La loi de 2019 a pénalisé tous les métiers en réduisant, entre autres, les espaces de dialogue pour défendre les personnels. Ensuite, nous sommes tous concernés par une rémunération en

berne, par une contractualisation à outrance, par une politique du mérite, par un désert médical...

Alors, malgré l'invisibilité de cette crise pour certains métiers, car pas directement devant l'élève, pour nous, au SE-UNSA, il est très important que l'on puisse tous porter d'une même voix qu'il n'y a pas de métier inférieur à d'autres dans l'Éducation nationale.

Bruno Bobkiewicz, secrétaire général du SNPDEN UNSA (Personnels de direction des EPLE)



Le lien avec A&I UNSA est inhérent au fait qu'on administre ensemble, dans nos métiers respectifs, les EPLE. À ce titre-là, il y a une vieille habitude de travail. Le fonctionnement et l'organisation de la Fédération nous conduisent à nous rencontrer très régulièrement, et il y a le besoin de partager, d'échanger et de porter ensemble des dossiers en s'appuyant sur nos forces respectives

pour aller tantôt en direction des collectivités, tantôt en direction du ministère, tantôt en direction d'autres interlocuteurs. Donc c'est vrai qu'en dépit des risques de désaccord ici ou là (la question du télétravail par exemple) j'ai toujours constaté que sur l'essentiel ce qui nous rapproche l'emporte sur ce qui nous divise.

A&I UNSA une ambition pour nos collègues

Jean-Marc Bœuf, ancien secrétaire général A&I UNSA



Signer un accord avec un ministre qui fut aussi peu apprécié que Jean-Michel Blanquer au sein de notre Fédération a constitué une gageure mais elle s'inscrit pleinement dans ce qui caractérise notre syndicalisme tel qu'il fut rappelé par Charles et Jean-Yves tout à l'heure :

Ne pas faire de politique mais agir sur le politique, et ne pas hésiter à signer en faveur des intérêts de nos mandants sans nuire à ceux des autres personnels.

Ainsi fut-il fait, et je dois dire que notre Fédération, dans le contexte nouveau qui veut que ce

soit les fédérations qui disposent de la représentativité, a pleinement joué son rôle.

Alors que nous approchons de la fin de cet accord (2026) qui appelle naturellement une renégociation, ce qui est réussi mais à poursuivre ce sont les requalifications pour les C et les B et les progressions indemnitaires pour tous, ce qui n'est pas abouti, alors que les difficultés face à des outils professionnels défaillants ne sont pas totalement aplanies loin s'en faut, c'est la formation.

A&I UNSA, une interrogation pour l'avenir : l'enquête externalisation EPLE

Catherine Vincent et François-Xavier De Vetter, chercheurs à l'IRES (Institut de recherches économiques et sociales)



L'enquête que nous a confiée A&I UNSA et qui n'est pas finalisée, se recoupe avec des travaux plus généraux sur l'externalisation. En croisant les deux, on arrive à avoir une vision à peu près claire des expérimentations en cours. Les questions sont multiples : quelles sont les conséquences de l'externalisation en termes de coûts pour les Finances publiques ? Est-ce qu'elle permet de réaliser des économies, comme cela est parfois affiché ? pourquoi les collectivités locales s'engagent-elles dans ce type de politique ?



Le premier argument, très classique, mais classiquement faux, c'est celui que ça coûte moins cher. Là, pour le coup, dans nos travaux antérieurs, on a essayé vraiment de le chiffrer. Dans le cas du département du Nord, on avait l'ensemble des données, on pouvait aller relativement loin. **Transférer une activité, externaliser une activité, sous-traiter une activité, c'est créer un intermédiaire. Créer un intermédiaire, ça coûte plus cher et derrière l'externalisation, il y a d'autres coûts qui vont s'ajouter.**

Par exemple, en fonction du degré de précarisation des salariés concernés, des exonérations de cotisations sociales. La question qu'on peut alors se poser, c'est pourquoi le font-ils ? Ils le font, premier argument en partie idéologique, afin de réduire la masse salariale de la Fonction publi-

que, parce que c'est « *bien vu* », serait-ce au prix de l'augmentation concomitante des charges de fonctionnement. Second argument, plus technique, celui de la contrainte, pour les collectivités publiques, du plafond d'emplois.

Il n'en demeure pas moins, idéologie, contraintes techniques ou pas, que ce que nous constatons avec l'externalisation, c'est globalement tout à la fois une perte de sens du métier exercé par les secrétaires généraux d'EPL et leurs équipes et une dégradation du service rendu aux usagers.

En conclusion de cette table ronde, conclusion en forme de point d'orgue, nous ne pouvons que souligner combien le savoir-faire exposé dans cette enquête sur l'externalisation est nécessaire au syndicat que nous sommes pour toujours mieux conjuguer ambition et interrogation, pour faire ressortir ce qui fait notre singularité, tout à la fois défendre les intérêts de nos mandants et celui du service public.

Faire moins de services publics avec plus d'argent public, tout en prétendant le contraire : pour nous, la vérité syndicale aura toujours le pas sur le mensonge politique.



Jean-Marc Bœuf
Ancien secrétaire général
A&I UNSA

Remerciements

Un grand merci à
Jean-Marc et Philippe,
bonne route ...





Placer l'humain au cœur de nos métiers

L'histoire collective d'A&I UNSA a débuté voilà trente et un ans.

Notre syndicat a été fondé puis s'est développé autour d'une ambition constante : la valorisation de la filière administrative inter-catégorielle, interministérielle. Elle a pu s'appuyer sur les valeurs républicaines et de progrès social de ses membres.

Nous croyons toutes et tous aux vertus du dialogue social et de la négociation pour faire avancer nos revendications. Cela n'exclut ni les coups de griffe ni les coups de gueule, même si dialoguer pour avancer reste notre ligne principale.

Nous négocions sans exclusive avec les gouvernements républicains et les représentants de l'administration régulièrement désignés.

Cela trace aussi nos lignes rouges : pas de compromission avec les idéologies nauséabondes, pas de compromission avec une administration qui se perdrait dans des politiques discriminatoires.

Notre ambition d'agir a trouvé sa meilleure incarnation dans le relevé de décisions 2021-2026. Elle se traduit également au quotidien par toutes les négociations, discussions et décisions destinées à faire avancer nos revendications aux plans local, académique et national. Notre organisation est principalement déconcentrée, comme l'est l'administration de l'éducation nationale. Mais sans organisation syndicale forte au plan national, sans ligne syndicale claire, il ne saurait y avoir de cohésion dans notre vie syndicale quotidienne et pas de victoires concrètes.

Le respect de nos mandats et la fidélité à nos principes, le contact étroit avec les adhérents et le développement de nos réseaux militants comme l'investissement auprès de l'UNSA Éducation sont aussi au cœur de notre histoire. Alors qu'une nouvelle équipe nationale et des équipes académiques arriveront aux responsabilités, ayons l'humilité de dire qu'il n'y a pas de nouvelle stratégie sans continuité, mais l'impudence d'affirmer que la seule continuité ne saurait constituer une stratégie. Notre stratégie pour demain se veut réaliste et place l'humain au centre de notre action. Nous ne sommes pas un syndicat hors sol.

Nous sommes ainsi confrontés aux évolutions de la société :

- Une montée de l'individualisme.
- Un affaiblissement de l'idéal républicain.
- Un repli sur soi.
- Une montée de la peur de l'autre, qui portent atteinte à notre développement et impactent aussi la conception du service au sein de la Fonction publique.

L'État n'engendre plus suffisamment de vocation. La dégradation des conditions de travail et le manque d'attractivité conduisent à des mobilités erratiques qui traduisent l'insécurité organisée des parcours professionnels.

Les exemples les plus criants sont les systèmes d'information qui tiennent lieu de compagnon d'infortune pour nombre de collègues (*Opale, RenoiRH, Siham, ...*). Pensés comme des outils de modernisation de la gestion, ils se sont transformés en instruments de souffrance au travail quotidienne. L'État organise lui-même son sabotage administratif.

Combatifs, nous le serons face à la volonté politique de remplacer l'homme par la machine à travers le déploiement continu des applications informatiques et des outils d'intelligence artificielle.

Il n'y a de bonne administration, qu'en tant qu'administration humaine, celle qui place l'humain au centre.

2025 > 2029

Face à ces défis, A&I UNSA va encore se renforcer et se développer au service de ses adhérents et pour l'ensemble des personnels.

La stabilisation du nombre de nos adhérents nous permet d'organiser la relance de la syndicalisation et du développement. Elle repose plus que jamais sur la responsabilité de chacune et chacun de nos militantes et militants, et sur l'addition de nos forces académiques et nationales. Le conseil syndical à l'adhérent, individualisé, bienveillant, inscrit dans la durée, implique une transformation de nos modes d'action habituels.

Le rapprochement des équipes académiques et nationales est de nature à dynamiser notre développement. Nous poursuivrons, ensemble, la réorganisation de nos moyens matériels et humains pour garantir un service à l'adhérent efficace et réactif.

Nous développerons aussi notre influence vers l'extérieur :

- Dans un monde connecté, faire savoir ce que l'on fait aux yeux du plus grand nombre est essentiel. Notre présence accrue sur les réseaux sociaux doit être une priorité.
- Dans un monde d'influences croisées, nous aurons à renforcer notre action pour peser sur les choix des décideurs, les ministres, les parlementaires, les exécutifs des collectivités territoriales, les organisations et réseaux à l'international, les rédactions de la presse générale et spécialisée ...

À l'heure où les projets de réforme de la Fonction publique sont porteurs de lourdes menaces, nous avons besoin d'une ligne claire : Placer l'humain au cœur de nos métiers est bien plus qu'un simple slogan de congrès.

Il sera la priorité d'A&I UNSA pour l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail des personnels.

Les grandes lignes du projet Placer l'humain au cœur de nos métiers

A

- La promotion des intérêts moraux, matériels et professionnels de nos collègues, par la revalorisation salariale et du pouvoir d'achat.
- La promotion d'une fonction publique de carrière, statutaire et indépendante.
- La réaffirmation du rôle des Commissions Paritaires (CAP et CCP) par le rétablissement des compétences mobilités et avancements de carrière.
- L'amélioration de la qualité de vie, de la santé, de la sécurité et des conditions de travail.
- Le développement de l'action sociale ministérielle et académique.

B

- La valorisation de nos métiers face au risque permanent d'invisibilisation.
- L'exigence d'une véritable intégration des personnels en situation de handicap

C

- La mobilisation contre la décentralisation et le démantèlement du service public.
- Le combat contre la montée des idées populistes et communautaristes.

D

- La confirmation de notre première place aux élections professionnelles de 2026.
- Un fonctionnement interne respectueux et égalitaire entre les militantes et militants.
- Le renforcement du travail commun entre équipes nationale et académique.
- La consolidation de la gestion administrative et financière du syndicat.
- La promotion de notre influence syndicale dans les instances de dialogue social et dans tous les lieux de pouvoirs utiles.
- Contribuer activement au développement du projet fédéral de l'UNSA Éducation, Fédération de tous les métiers de l'Éducation, et au renforcement de l'UNSA.

 **10^e Congrès A&I UNSA Lyon 2025**
Placer l'humain au cœur de nos métiers


Dominique Chassagne
Secrétaire général
A&I UNSA



« Vous êtes indispensables au service public éducatif ! »

Dominique Chassagne, nouveau secrétaire général de A&I UNSA a souhaité poser **4 questions** à **Morgane Verviers** secrétaire générale de l'UNSA Éducation lors de son intervention à notre congrès.

Quels sont les intérêts de l'UNSA Éducation d'avoir un syndicat d'administratifs ?

On vous qualifie de non-enseignants, personnels de soutien, missions de support. Pour ma part, je préfère rappeler que vous êtes indispensables au service public éducatif.

Aucune mission éducative ne peut s'exercer sans vous. Aucune école, aucun EPLE, aucune université ne peut fonctionner sans l'intelligence logistique, financière, humaine que vous apportez... pas de gestion des moyens, pas d'accompagnement des personnels, pas de bourses versées, pas de dossiers instruits.

Dans un service public malmené, vous restez les garants silencieux, mais puissants, de sa capacité à fonctionner. Ce que vous incarnez, ce n'est pas qu'un simple appui. C'est une part entière de la construction d'un avenir plus juste, plus stable, plus collectif.

À l'UNSA Éducation, nous le savons profondément, nous savons que vous êtes indispensables.

Parler du syndicalisme enseignant, ou des syndicats de l'Éducation nationale, pour l'UNSA Éducation, serait réducteur. Nous sommes la fédération des métiers de l'Éducation, de la recherche, de la culture, de la jeunesse, des sports. 7 départements ministériels, plus de 60 métiers, 23 syndicats : c'est cet ensemble qui fait notre force.

Et A&I UNSA est essentiel au sein de notre fédération.

Par son histoire évidemment. Mais au-delà, par sa capacité à éclairer nos réflexions, nos débats, nos prises de décision en faisant un pas de côté, en apportant le regard de celles et ceux qui vivent et font vivre, l'envers du décor, les coulisses, là où tout est fait pour que la mission éducative puisse s'exercer au mieux.

Avec son maillage territorial et sa présence majoritaire dans diverses administrations, A&I UNSA permet à la fédération d'analyser toutes les questions, de porter l'ensemble des préoccupations des collègues et de rayonner partout en métropole comme en Outre-mer.

Comment l'UNSA Éducation porte-t-elle les revendications d'A&I UNSA ?

La force d'une fédération comme la nôtre, c'est notre action collective. L'UNSA Éducation est au service de ses syndicats. C'est donc en toute logique que nous avons mené des combats ensemble et que nous en mènerons encore d'autres ; je pense à la requalification, à notre revendication pour des outils numériques plus adaptés, à nos actions pour la reconnaissance statutaire et salariale, à notre engagement pour une Fonction publique.

Ces actions se mènent en collaboration étroite avec A&I UNSA à tous les niveaux, dans les audiences ministérielles, lors des instances nationales, mais aussi dans les territoires.

Quatre ans après la mise en place du relevé de décisions relatif au plan de requalification pluriannuel de la filière administrative, quel bilan fait la Fédération de sa signature conjointe avec A&I UNSA ?

Cet accord a eu deux intérêts.

Un versant indemnitaire bien entendu : il était indispensable à défaut d'une véritable revalorisation des salaires. Il est toujours en cours, car tous les personnels n'en ont pas encore totalement bénéficié. L'autre aspect essentiel, c'est la prise en compte de la réalité de la filière administrative en reconnaissant la technicité, de vraies compétences juridiques, comptables et de direction des personnels, leur capacité d'adaptation indispensable face aux évolutions actuelles.

Aussi, nous avons eu raison de signer et la fédération était dans son rôle en étant aux côtés d'A&I UNSA dans cette démarche.

Tout n'est pas acquis pour autant. Au niveau indemnitaire, faute d'en avoir fixé les montants, la convergence interministérielle souhaitée est encore loin. La requalification des emplois de la filière dit repyramidage a fonctionné, mais doit être prolongé au regard de l'évolution des missions de la filière. L'accompagnement des parcours professionnels et le renforcement de la formation initiale et continue des personnels de la filière a connu une application très hétérogène et il faut y remédier.

L'UNSA Éducation sera-t-elle prête à s'engager à nouveau aux côtés d'A&I UNSA sur un nouveau plan de ce type ?

Pour toutes les raisons évoquées plus haut, il s'agit d'une étape et non d'un point final.

Notre engagement commun d'A&I UNSA et de l'UNSA Éducation a permis des acquis. Mais il reste encore beaucoup à obtenir.

Conclusion

Cet engagement, en veillant à ne pas nuire à d'autres corps et d'autres syndicats de la fédération et en s'inscrivant dans une démarche plus globale de défense et de promotion des agents publics, l'UNSA Éducation sera aux côtés d'A&I UNSA pour l'aider dans une nouvelle étape de valorisation des personnels administratifs, qui je le redis sont indispensables.



Dominique Chassagne
Secrétaire général
A&I UNSA

Conclusion de *Dominique Chassagne*, nouveau secrétaire général

A&I UNSA a fêté dignement son 31^e anniversaire lors de ce 10^e congrès à Lyon. Nous pouvons tous collectivement remercier l'équipe organisatrice.

Je me permets de distinguer tout particulièrement *Marie-Ange De Marinis* pour son investissement sans faille de chaque instant depuis plus d'un an. *Merci, Marie-Ange.*



Dans un contexte social difficile et un environnement international complexe, notre congrès a une nouvelle fois su faire preuve de responsabilité et d'engagement en travaillant efficacement pour la défense des intérêts individuels et collectifs des agents.

Si ce congrès marque l'élection et l'installation d'une nouvelle équipe, il signifie également le départ de Jean-Marc et Philippe vers de nouvelles aventures. Je, nous les remercions vivement pour leur engagement au service de notre syndicat et leurs actions sur les politiques pour mettre en lumière les « invisibles ».

31 ans est l'âge de la maturité pour notre syndicat, dont les idées progressistes et réformatrices ont été initiées depuis la libération.

En 31 ans, A&I UNSA a su écouter, évoluer et s'adapter malgré les nombreuses bourrasques gouvernementales, sans jamais renoncer à ses idées réformatrices, à ses valeurs de solidarité, de laïcité et de progrès.

Notre syndicalisme s'inscrit dans le sens du collectif et de l'intérêt général. Nous luttons contre le repli sur soi, les égoïsmes et l'individualisme, renforcés par les politiques libérales.

Syndiquer les trois corps de la filière administrative, représentant les trois catégories de la fonction publique pourrait être perçu comme une gageure. C'est en réalité la force de notre syndicat, majoritaire depuis sa création. Ce constat électoral sans appel démontre à lui seul le bien-fondé de notre action et sa reconnaissance par les agents de nos quatre ministères d'affectation.

A&I UNSA est un acteur incontournable du dialogue social. Il a su, sait et saura négocier et signer des accords pour signifier la place incontournable des personnels administratifs. La signature de l'accord-cadre sur l'ARTT et du relevé de décisions relatif au plan de requalification pluriannuel de notre filière sont incontestablement des exemples de belles réussites parmi d'autres.

Cependant, rien n'est jamais acquis et nous devons redoubler d'efforts pour les élections professionnelles de 2026 afin de rester majoritaires et d'obtenir la voix d'un plus grand nombre de collègues.

Trop ne votent plus et n'adhèrent plus, convaincus à tort que les syndicats ne disposent plus de levier pour améliorer leurs carrières et leurs conditions de travail.

S'engager avec A&I UNSA c'est « Placer l'humain au cœur de nos métiers »

A&I UNSA demande la création de postes administratifs pour répondre à la sous-administration chronique de nos services et établissements.

A&I UNSA exige de notre employeur la pleine réalisation du plan de requalification pluriannuelle jusqu'en 2026, sur ces volets de convergence indemnitaire interministérielle, de parcours professionnel, de formation et de repyramidage des postes de C en B et de B en A. A&I UNSA revendique la poursuite d'un plan renégocié pour notre filière au-delà de 2026.

A&I UNSA demande à notre employeur d'ouvrir des négociations salariales pour améliorer les déroulés de carrières de la filière administrative. Nous sommes confrontés à un véritable déclasserement social, illustré par le tassement des grilles de rémunération et des salaires de début de carrière au niveau du SMIC ou presque. Tout en portant un projet ambitieux pour les adjoints administratifs et les attachés, A&I UNSA mettra l'accent sur le corps des secrétaires administratifs, corps véritablement oublié des précédents plans de revalorisation salariale.

Il s'agit de mettre fin à une injustice pour ce corps devenu pivot de la filière administrative de l'État.

Trop croient que le plan pluriannuel de repyramidage de notre filière résulte de la seule action de l'employeur.

Nous devons tous nous remobiliser et donner de la visibilité à nos mandats, nos actions et nos capacités à aider nos collègues. Voter et faire voter A&I UNSA au-delà de nos adhérents et sympathisants.

A&I UNSA porte le principe d'une filière administrative interministérielle, dans les trois corps. A&I UNSA défend une harmonisation nationale de gestion des carrières et des primes. La convergence indemnitaire entre personnels administratifs de la Fonction publique d'État doit être réalisée le plus rapidement possible.

A&I UNSA demande la fin de la différenciation indemnitaire, notamment entre les personnels logés et non logés.

A&I UNSA continuera de porter le combat de l'égalité statutaire entre les femmes et les hommes avec pugnacité et clairvoyance dans une filière très majoritairement féminisée. À statut égal, salaire égal, indemnités égales, progression de carrière égale, pension de retraite prenant en compte la réalité des parcours professionnels et familiaux.

A&I UNSA se bat pour l'amélioration des droits sociaux des agents et s'oppose entre autres à la mesure injuste consistant à baisser le salaire de 10% pendant le congé de maladie ordinaire. Il s'agit là d'une double peine ; baisse des droits et perte de pouvoir d'achat.

A&I UNSA est prêt à négocier avec notre employeur un plan ambitieux d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail de tous nos collègues.



Le Congrès

A&I UNSA s'engage contre toutes formes de discrimination, en particulier pour les personnels en situation de handicap. A&I UNSA continuera à s'opposer à tout projet de décentralisation des personnels administratifs des EPLE, dernier service public déconcentré de l'État de proximité dans les territoires, notamment ruraux.

A&I UNSA affiche ses ambitions pour une filière administrative au sein des EPLE qui avance avec l'État, en partenariat étroit avec les collectivités, pour améliorer la qualité de vie et les conditions de travail de nos collègues en vue de servir mieux demain qu'aujourd'hui l'utilisateur du service public de l'Éducation nationale partout dans les territoires.

A&I UNSA s'oppose à tout démantèlement des opérateurs de l'Éducation nationale. La logique de réduction des dépenses publiques a bien souvent produit des effets contraires aux buts recherchés.

Enfin, l'arrivée de l'Intelligence artificielle (IA) dans nos métiers n'est pas une nouveauté en soi, car nous travaillons déjà avec des algorithmes. Dans une administration sous-administrée, l'automatisation de certaines tâches pourrait permettre de dégager du temps aux agents au bénéfice d'activités donnant plus de sens à leur travail. Ayons néanmoins conscience des modifications profondes que l'IA pourrait avoir sur nos métiers et compétences. Cela entraînera certainement des efforts de formation et même de reconversion. Face à un déploiement sans concertation, A&I UNSA porte et portera l'exigence d'un dialogue social exigeant d'impact sur les emplois, les compétences et la QVCT.

A&I UNSA s'opposera à toute suppression de postes sous prétexte d'IA et, par voie de conséquence, à toute déshumanisation des services publics.

Placer l'humain au cœur de nos métiers

A&I UNSA est résolument tourné vers la construction d'un avenir meilleur pour notre filière.
Contrairement à ce que peuvent penser nos détracteurs,
notre syndicalisme est pleinement de son époque.

Fort de ses valeurs et mandats portés par les femmes et les hommes qui le composent,
A&I UNSA est là pour défendre les personnels administratifs au service
de notre bien commun à tous, le service public.

Nos mandats de congrès sont ambitieux, à nous de les faire vivre,
connaître et reconnaître.

A&I UNSA est visiblement une force, soyons-en convaincus.



Dominique Chassagne
Secrétaire général
A&I UNSA

Le nouveau secrétariat national Une grande et belle équipe !



Rangée du haut de gauche à droite :
Yves Paploray, Jeanne-Lise Zingerlé, Aurore Simon, Joëlle Mourton,
Philippe Blin, Jean-Paul Lopez, Dominique Dupasquier, Alexis Poul.

Rangée du bas de gauche à droite :
Boris Faure, Sarah Savignac, Virginie Brun, Dominique Chassagne, Manuel Vidal,
Anne Barbero, Isabelle Deruy-Bernard, Karim Mekhneche.

Les motions par secteur

Retrouvez toutes les motions adoptées
lors du congrès de Lyon sur notre site :
www.aeti-uns.org/congres-2025



l'adhésion 2025 > 2026



L'adhésion vous donne droit à :

66%*

Remboursé
en crédit d'impôt
si vous n'êtes pas
imposable

Réduction d'impôt
si vous êtes
imposable

Montants
de cotisation
inchangés
depuis
7ans

Couleur'

Un accès aux
avantages Couleur'
sans supplément
de cotisation
[www.aeti-unsa.org/
Couleur-ce/](http://www.aeti-unsa.org/Couleur-ce/)

* du montant versé sur l'année civile

Adhérez en ligne : www.aeti-unsa.org **espace adhésion**



MODALITÉS DE PAIEMENT

> **Par prélèvement automatique** jusqu'à 6 fois selon le calendrier suivant :

Adhésion reçue avant le :	Prélèvement	Dates des prélèvements
30 septembre 2025	En 6 fois	5 octobre, 5 novembre et 5 décembre 2025, 5 janvier, 5 février et 5 mars 2026
31 septembre 2025	En 5 fois	5 novembre et 5 décembre 2025, 5 janvier, 5 février et 5 mars 2026
30 novembre 2025	En 4 fois	5 décembre 2025, 5 janvier, 5 février et 5 mars 2026
31 décembre 2025	En 3 fois	5 janvier, 5 février et 5 mars 2026
31 janvier 2026	En 2 fois	5 février et 5 mars 2026
28 février 2026	En 2 fois	5 mars et 5 avril 2026
Adhésion ultérieure jusqu'au 31 mai 2026	En 2 fois	Le 5 des 2 mois suivants

La cotisation par prélèvement est à reconduction tacite, un courriel ou courrier vous sera adressé entre le 5 juillet et le 5 septembre vous indiquant les modalités de résiliation.

> **En ligne**  **par Carte Bancaire** pour l'année scolaire.

Vous pouvez adhérer éventuellement par chèque, libellé à l'ordre de A&I UNSA et l'adresser avec le bulletin d'adhésion dûment rempli à votre Trésorier académique. Liste sur notre site : www.aeti-unsa.org/le-reseau-ai/sections-academiques/

CALCULEZ VOTRE COTISATION 2025 > 2026

CLM, CLD, disponibilité sans traitement : demi-cotisation • Temps partiel (hors TPT) : cotisation au prorata de la quotité de temps partiel

CATÉGORIE C		CATÉGORIE B		CATÉGORIE A		- 30 ANS Si vous avez moins de 30 ans dans l'année scolaire en cours, vous payez -25 % sur les 3 premières années de cotisations à condition d'opter pour le prélèvement automatique
Contractuel	60	Contractuel	100	Contractuel	150	
C1-AA	80	SAENES Classe normale	110	AAE	160	
C2-AAP2	100	SAENES Classe supérieure	130	APAE - DdS	230	
C3-AAP1	110	SAENES Classe exceptionnelle	150	Attaché hors classe et emplois fonctionnels	280	
Retraité·e	50	Retraité·e	70	Retraité·e	100	

Pour toute question relative à votre adhésion contactez : base-adherents@aeti-unsa.org

**MONTANT DE MA
COTISATION ANNUELLE**



Prélèvement automatique - OUI ☐ NON ☐
(Si OUI remplir le mandat de prélèvement SEPA au verso)

J'adhère au syndicat A&I UNSA le : Signature :

Vous ne pouvez pas adhérer en ligne, veuillez remplir le formulaire au VERSO
et l'adresser accompagné de votre RIB et du mandat de prélèvement SEPA à votre Trésorier académique.

Liste sur notre site : www.aeti-unsa.org/le-reseau-ai/sections-academiques/



Calendrier prévisionnel de la mise en paiement des **Payes** et **Pensions** des agents publics de l'État pour 2025

Le calendrier de virement correspond à la date précise à laquelle votre compte bancaire sera crédité (*date de valeur*).

La date de valeur est un terme bancaire qui indique la date effective de prise en compte de l'écriture.

Cela n'apparaît parfois que 24 ou 48 h sur le suivi en ligne de la banque, mais avec une date de valeur correcte.

JANVIER	FÉVRIER	MARS
29 Mercredi S05	26 Mercredi S09	27 Jeudi S13
30 Jeudi S05	27 Jeudi S09	28 Vendredi S13
AVRIL	MAI	JUIN
28 Lundi S18	28 Mercredi S22	26 Jeudi S26
29 Mardi S18	29 Jeudi S22	27 Vendredi S26
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
29 Mardi S31	27 Mercredi S35	26 Vendredi S39
30 Mercredi S31	28 Jeudi S35	29 Lundi S40
OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
29 Mercredi S44	26 Mercredi S48	22 Lundi S52
30 Jeudi S44	27 Jeudi S48	23 Mardi S52

A&iUNSA

mon syndicat



Au sein des instances les élus A&i UNSA interviennent :

- Sur l'organisation des établissements et services au sein des différents CSA et CSE sur les conditions de travail au sein des F3SCT.
- Au sein des CAPA les commissaires paritaires **A&i UNSA** vous défendent pour tout recours que vous pourriez faire concernant des décisions individuelles : l'avancement, la mobilité, le télétravail, l'entretien d'évaluation...

Les conseillers syndicaux A&i UNSA sont disponibles pour les adhérents.

Ils sont à la fois à votre écoute mais sont aussi une force de conseils et propositions dans la gestion de votre carrière : stratégie de mobilité, élaboration d'un dossier RAEP, conseils en cas de difficultés au sein de votre service, accompagnement auprès de l'employeur...



J'ADHÈRE À A&i UNSA

www.aeti-unsa.org/comment-adherer-au-syndicat-html/

